

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

SERRE ANTOINE DE (1649-1723)

par Dominique Saint-Pierre

La famille Serre, selon Perneti, est venue de Montpellier. Elle s'établit à Anse (Rhône), dans le commerce, dès 1593 selon Révérend du Mesnil. Antoine Serre, marchand à Anse, fut troisième échevin à Lyon en 1629. Charles Serre, ou de Serre, avocat en parlement, reçut le 26 novembre 1647 des provisions à l'office de conseiller à la cour du parlement de Dombes. Il mourut en exercice en 1662. De sa femme Anne de Sève, baptisée à Lyon Saint-Paul le 27 mai 1623, fille de Luc de Sève, banquier, seigneur de Charly en 1621, échevin de Lyon en 1623, décédé en 1643, et de Catherine François Vibert, il eut deux fils : l'un, lieutenant-colonel du régiment de Lévy-Cavalerie, fut tué le 31 juillet 1703, au combat de Munderkingen en Bavière ; l'autre est Antoine de Serre. Antoine est né à Lyon, paroisse Saint-Paul, le 31 mai 1649. Parrain : noble Anthoine Desontaz, bourgeois de Lyon ; marraine : Françoise Catherine Vibert, veuve de Luc de Sève, seigneur de Charly. Il devient seigneur de Montagnieu, Charly et Le Viviers (du Vivier), et conseiller à la cour des monnaies de Lyon. Il épouse Jeanne Perrette par contrat du 12 avril 1682 signé à Lyon, fille de Pierre Perrette, écuyer, conseiller du roi, maison et couronne de France en la chancellerie de Tournay, et de Claude Trémel. Leur fille unique Claudine (1687-Ainay le 14 décembre 1757), dame de Charly, épouse le 10 janvier 1707 Jean-Baptiste Pianelli Mascranny de la Valette*. Elle reçoit de son père à cette occasion 200 000 livres, dont 150 000 comptant. Il meurt le 13 (Perneti) ou le 25 septembre 1723.

ACADÉMIE

Membre de l'Académie en 1702. « *Amateur éclairé des sciences, pourvu d'un esprit pénétrant, assaisonné de feu et de finesse, il montre plus de génie naturel que d'étude, plus de goût que d'érudition ; fait fonction de directeur de l'académie dans la première séance publique qu'elle tient le 7 avril 1717. Les journaux de ce temps font une mention honorable de ses ouvrages et ses concitoyens ont autant d'estime pour les excellentes qualités que d'affection pour sa personne* » (Perneti). Il avait également été directeur en 1715 et 1716. Ses interventions se retrouvent dans les manuscrits.

BIBLIOGRAPHIE

Perneti (Ac.Ms271, p. 18-19). – Dumas. – Révérend du Mesnil (Serre).

MANUSCRITS

Sur la préférence entre le sens de la vue et celui de l'ouïe, 10 septembre 1714 (Ac.Ms134 f°78-81).
– *Examen de cette question : si la conservation des créatures est une création continue*, 2 septembre

1715 (Ac.Ms229 f°2-15; voir *Nouvelles littéraires*, 1716, p. 275). – *Discours sur l'accord de la religion et de la philosophie prouvant que la philosophie doit être sur ses gardes et que la religion n'a pas besoin de son appui*, 17 janvier 1719 (Ac.Ms133 f°24-25). – *Si l'on a droit de se plaindre des révolutions de la fortune*, 22 janvier 1720 (Ac.Ms133 f°67-69). – *Discours sur l'irrésolution*, 3 juin 1720 (BMLyon, Ms137 f°51-52; attribué à Serre par Delandine, à Dupeyron par un catalogueur du XIX^e s.). – *Lettre d'une demoiselle à une dame sur l'indifférence* (Ac.Ms133 f°2-3). – *Réflexions sur le goût des anciens païens pour le merveilleux et l'extraordinaire* (Ac.Ms133 f°46-61). – *Réflexions sur le 2^e chapitre du 1^{er} livre de Rabelais intitulé « Fanfreluches antidotées »* (Ac.Ms133 f°62-66). – « *Aucun de ces écrits n'a été imprimé* », précise Pernetti qui signale en outre : *Remerciement de réception à l'Académie*, 1703. – *Sur la certitude de nos connaissances*, 25 février 1715.